

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipal

élus :
33

Conseillers en fonction :

33

Conseillers présents :

33

Conseillers absents :

0

Séance d'installation du 21 mars 2026
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-et-un mars de l'an deux mille vingt-six)
sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Maire

Présents (33) : Mmes et MM. Zineb ABDELLAOUI MAÂNE, Sophie ACKER, Marie ADAM, Norah ARKAM, Rachel BAECHEL, Bilge BAYRAM, Olivier BECHT, Soraya BENDJEMA, Simon BONNEFOND, Patrick BOUTHERIN, Nicolas DESCLOUX, Michèle DURINGER, Alexandre DURRWELL, Christophe EHRET, Damien GUILLAUME, Moncef HALLOUL, Martine KOEBERLE, Lauriane KRAFFT-WYBRECHT, Béatrice LORRAIN, Catherine MATHIEU-BECHT, Valérie MEYER, Simon MULLER, Jean-Marc NICO, Benjamin PITOIZET, Bastien ROHRBACH, Chantal SCHNEIDER, Cédric SCHRUTT, Miné SEYHAN, Christian THOMA, Dominique THOMAS, Eddie WAESELYNCK, Philippe WOLFF, Marilyn ZAVAGNO

-o-O-o-

Point 8 de l'ordre du jour

Election de trois délégués au sein du Comité du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN)

La ville de RIXHEIM est membre du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon à qui elle a notamment transféré les compétences relatives à

- la conception et la réalisation de travaux d'aménagement sur la voirie communale,
- la construction, rénovation ou les grosses réparations de bâtiments communaux recevant du public après établissement d'un procès-verbal de mise à disposition entre les communes concernées et le syndicat,
- la participation au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement (CSLH) et actions en faveur de la jeunesse,

Le syndicat est administré par un Comité Syndical qui se compose de trois (3) délégués titulaires par commune.

Ils sont élus au scrutin secret et uninominal. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'élire les délégués au SCIN, au scrutin public.

2) Procède à l'élection de trois délégués au scrutin public.

Election de la première déléguée : Madame Catherine MATHIEU-BECHT

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Madame Catherine MATHIEU-BECHT ayant obtenu 33 voix a été proclamée déléguée du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein du Comité du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN).

Election du deuxième délégué : Monsieur Philippe WOLFF

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Monsieur Philippe WOLFF ayant obtenu 33 voix a été proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein du Comité du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN).

Election de la troisième déléguée : Madame Marie ADAM

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 33
- Nombre de votants : 33
- Pour : 33

Madame Marie ADAM ayant obtenu 33 voix a été proclamée déléguée du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein du Comité du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN).

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 24 mars 2026

Le Maire,



Catherine MATHIEU-BECHT

La Secrétaire de séance,



Marilyn ZAVAGNO

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **25 MARS 2026**